



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des ODD

La mise en œuvre des ODD à travers la coopération parlementaire Sud-Sud

5 - 7 septembre 2017 - Beijing (Chine)

INFORMATIONS GENERALES

LIEU, DATE ET PROGRAMME

Le séminaire aura lieu du 5 au 7 septembre 2017 à l'Assemblée nationale populaire à Beijing (Chine) et sera suivi d'une visite sur le terrain jusqu'au 17 septembre. Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour du séminaire. Tous les délégués sont attendus le 4 septembre 2017.

VISITE SUR LE TERRAIN

Pour les délégations qui seront en mesure de rester en Chine jusqu'au 17 septembre, l'Assemblée nationale populaire se fera un plaisir d'organiser une visite sur le terrain dans diverses régions de Chine afin de permettre aux parlementaires de se familiariser avec les modèles chinois d'atténuation des changements climatiques et les dernières évolutions technologiques. Lors de leur inscription au séminaire, les délégations devront indiquer sur le formulaire s'ils désirent participer à la visite ou non.

1. PARTICIPATION

Le séminaire est ouvert aux parlements suivants : Bénin, Cameroun, Chine, Côte d'Ivoire, Djibouti, Laos et Viet Nam. Ces parlements sont invités à envoyer une délégation de trois parlementaires (ou deux parlementaires de chaque chambre pour les parlements bicaméraux) et un membre du personnel. Les délégations devront respecter l'équilibre des sexes et refléter la représentation politique de leur parlement. Il est souhaitable que les délégués aient une expérience directe des questions de développement au sein du parlement.

2. ORGANISATION DES DEBATS

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les participants bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux et enrichissants que possible, les règles suivantes seront appliquées :

(a) Il ne sera pas établi de liste d'intervenants, sur aucun point de l'ordre du jour. Après que les personnes-ressources auront présenté un point de l'ordre du jour, la parole sera donnée aux participants pour formuler questions et commentaires.

(b) L'expérience a montré que ce type de réunion ne se prête pas à la lecture de textes rédigés au préalable. Sous réserve des modalités que le Président pourra établir selon les circonstances, les interventions orales ne pourront dépasser trois à cinq minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre aux autres interventions.

3. DOCUMENTS

Les participants recevront un exemplaire papier des exposés des personnes-ressources dès qu'ils seront disponibles. Les participants qui souhaitent distribuer une documentation pertinente à leurs collègues devront en prévoir une quantité suffisante et la disposer sur une table réservée à cet effet.

4. LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail seront le **français et le chinois**.

5. INSCRIPTION

Les participants sont priés de compléter et de renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint dès que possible, au plus tard le **1^{er} août 2017**, à :

Union interparlementaire

5, chemin du Pommier

Case postale 330

1218 Grand-Saconnex

Genève, Suisse

courriel : postbox@ipu.org

Tél : +41 22 919 41 50

Fax : +41 22 919 41 60

6. HEBERGEMENT ET RESERVATIONS

L'Assemblée nationale populaire se chargera de la réservation des chambres d'hôtel pour tous les participants.

7. VOYAGE, ARRIVEE ET DEPART

L'Union interparlementaire prendra en charge les frais des vols sur la base d'un billet en classe économique pour une délégation de trois parlementaires maximum (ou deux parlementaires pour chaque chambre dans le cas des parlements bicaméraux) et d'un membre du personnel. L'Assemblée nationale populaire prendra à sa charge les frais d'hébergement, de transport et de repas en Chine, du 4 au 17 septembre. L'Assemblée nationale populaire organisera le transport de tous les participants entre l'aéroport et l'hôtel. Les transferts des délégués entre l'hôtel, le lieu du séminaire et autres lieux connexes seront également organisés par le parlement hôte.

8. VISAS

Un passeport en cours de validité est nécessaire pour entrer en Chine.

Pour obtenir un visa ou pour de plus amples renseignements sur la réglementation douanière, les secrétaires de délégation ou les participants sont invités à se mettre en rapport avec l'ambassade de Chine de leurs pays respectifs.

10. SERVICE D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Un service d'inscription et d'information sera ouvert aux participants sur le lieu du séminaire, du 5 au 7 septembre, en fonction du programme du séminaire.

11. SECURITE

Les autorités du pays hôte prendront toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les participants doivent porter leur badge d'identification en permanence sur le lieu du séminaire.

Les participants sont priés de présenter une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité) afin d'entrer à l'Assemblée nationale populaire. Pour des raisons de sécurité, les participants doivent s'attendre à des contrôles d'identité.

12. CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Pour obtenir des informations sur les conditions météorologiques à Beijing, veuillez consulter www.accuweather.com.

13. MONNAIE

La monnaie locale est le yuan. Le taux de change est d'environ 1 yuan pour 0,14 dollars des E.-U.

Les principales monnaies internationales sont échangées par les banques, bureaux de change et hôtels ; la plupart des cartes de crédit sont couramment acceptées.

14. SERVICES MEDICAUX

Durant le séminaire, un service de premiers secours sera disponible sur le lieu du séminaire. Tous les autres services médicaux et éventuelles ordonnances seront à la charge du participant.